



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E102419

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2027

ÉDITÉ LE

18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 04/02/2025
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2000B00130

Siret : 429 849 334 00058

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3518290

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010377081204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010377081204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : EURO HABITAT

6 ALLEE EMILIE DU CHATELET
ZONE ACT'IFS 3
BATIMENT A1
14123 IFS

Téléphone : 02 31 35 25 50

Fax :

Portable : 06 60 76 80 82

Site Internet : www.eurohabitat14.com/

E-mail : accueil@eurohabitat-fenetres.fr

Responsabilité légale :
PAYNEL BENOIT GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/02/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	28/04/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	16/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.